



Karting 51  
43 Rue du commerce  
51350 Cormontreuil  
Tél : 03 26 07 80 42  
@mail : karting-51@wanadoo.fr  
Site @ : [www.karting-51.fr](http://www.karting-51.fr)

## **COURSE HALLOWEN VENDREDI 30 OCTOBRE** **2015 à 19H** **Règlement général**

### **Déroulement de l'épreuve :**

Les 1 heures karting se dérouleront vendredi 30 OCTOBRE 2015 sur le circuit indoor de Cormontreuil une longueur de 350 mètre 7 mètres.

#### **1) Organisateur :**

Les 1 heures karting de Reims sont organisées par KARTING 51.

#### **2) Participants :**

Les 1 heures karting de Reims sont ouvertes à toutes personnes (une autorisation parentale sera exigée pour les personnes mineures).

Cette épreuve est réservée aux personnes aptes physiquement et médicalement à la pratique du karting loisir.

Les équipages seront composés impérativement de 2 ou 3 pilotes.

Chaque équipage doit désigner un Team Manager. Cette personne est le seul interlocuteur auprès de l'organisation de Karting 51, en cas de litiges ou de réclamations.

L'accès aux stands est autorisé aux accompagnateurs.

#### **3) Engagements :**

##### **Droits d'inscription aux 1 HEURES :**

Le coût par équipage est de 100 euros TTC.

Ce droit d'engagement comprend :

- La mise à disposition du circuit et de ses infrastructures,
- L'assistance technique et sportive,
- La mise à disposition d'un kart sodikart 4 temps 8 CV et du carburant nécessaire,
- L'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour tous les pilotes,
- L'équipement comprenant par équipe ; 2 casques, 2 combinaisons tissu,

### **Équipement :**

La combinaison est obligatoire et doit être fermée. Le casque doit être intégral et la visière fermée. Il est recommandé aux pilotes de se munir de gants, d'une minerve, de chaussures type basket.

L'équipement complet (casques et combinaisons) est mis à disposition par KARTING 51 et doit être restitué dans son intégralité à la fin de l'épreuve.

### **4) Matériel :**

KARTING 51 met à disposition de l'ensemble des équipes, un kart monomoteur de 200cc. Les karts sont tirés au sort avant le début de l'épreuve, lors de l'enregistrement de l'équipe et du retrait de l'équipement.

Les performances des karts sont identiques et un étalonnage sera réalisé entre ceux-ci afin de proposer un parc le plus homogène possible.

Aucune modification de quelque nature que ce soit n'est autorisée sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe sans remboursement des droits d'engagement.

Aucune réclamation sur l'état du kart et aucun changement de matériel ne pourra se faire avant la fin de l'heure d'essai de qualification.

### **Moteurs :**

Seuls, les techniciens KARTING 51 sont habilités à procéder à une réparation ou un éventuel réglage. Aucune intervention sur les moteurs (carburateurs et embrayages inclus) n'est autorisée durant l'ensemble de l'épreuve. A la première intervention constatée, l'équipe sera exclue de l'épreuve sans remboursement de son inscription.

### **Réparation :**

Les techniciens KARTING 51 sont les seules personnes habilitées à intervenir techniquement sur les karts mis à disposition.

Pendant une réparation, seul le pilote en course doit se trouver à l'assistance officielle. Il ne sera accordé aucun crédit de temps suite à une panne mécanique.

- 1) En cas de panne importante, le kart sera immobilisé le temps de la réparation en zone mécanique (sortie accrochage...).
- 2) En cas de panne mécanique : indépendante du pilote ou d'un fait de course, un autre kart sera prêté avant cette échange vos pneumatiques seront échangés et une remise à niveau de votre essence sera fait.

**Nota:** Seul le Team Manager est également autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne mais ne peut rester auprès de son pilote.

### **5) Assistance sur le circuit :**

L'accès au circuit est uniquement accessible aux pilotes en roulage et à l'organisation.

En cas de panne sur la piste, le pilote à l'obligation de ranger son kart hors trajectoire, de préférence à l'intérieur d'un virage, ou de le ramener en zone mécanique dans la mesure du possible.

### **6) Ravitaillement :**

L'autonomie des karts est d'environ 2 Heures maximum.

7) **La course :**

Pendant toute la durée de la course, le classement est transmis sur écran dans les stands sur la piste ainsi que tous les écrans du complexe.

La participation au briefing et essais libres est obligatoire pour tous les pilotes.

8) **Planning du weekend**

**Vendredi 30 Octobre 2015**

19H ACCUEIL DES PARTICIPANTS.

.  
Inscription des équipages  
Tirage au sort des karts.  
Pesée des pilotes.  
Distribution des équipements

19H30: BRIEFING GENERAL OBLIGATOIRE.

20H : DEBUT SEANCE D'ESSAI DE 20 MINUTES.

20H45: DEPART DE LA COURSE

21H45 : FIN DE LA COURSE

22H: PODIUM

9) **Bracelet :**

A la pesée, chaque pilote inscrit se verra remettre un bracelet numéroté lui permettant de prendre part à l'épreuve. Aucun pilote ne pourra accéder au circuit sans être muni de son bracelet.

10) **Essais chronométrés :**

-Une séance commune de 20 minutes d'essais chronométrés. Cette séance nous donnera les positions sur la grille de départ de type Le Mans.

11) **Relais**

Chaque équipe dispose d'un panneau.

**Relais : 5 RELAIS au stand minimum.** Lors de ces entrées aux stands le changement de pilote est obligatoire.

## 12) Classement :

L'épreuve dure 1 heures sans interruption, sauf circonstances exceptionnelles.

L'équipage vainqueur est celui qui a accompli le plus grand nombre de tours pendant les 1 heures et franchi la ligne d'arrivée.

## 13) Sécurité :

### **DISCIPLINE DE COURSE**

Le fair-play et la convivialité des pilotes doivent rester les éléments essentiels de cet événement. Les résultats et l'esprit de compétition ne doivent pas faire oublier ces premières valeurs tant sur la piste que sur l'ensemble de l'évènement.

Trois notions essentielles doivent rester dans l'esprit des participants :

### **Le respect envers les autres pilotes :**

C'est une course loisir, des erreurs peuvent être commises, mais une règle est essentielle :

Le pilote est responsable de son matériel et à ce titre de ses actes : **Il doit rester maître de son véhicule.**

Tout comportement antisportif : changement de ligne intempestif, fermeture de portes, contact intentionnel sera sanctionné.

Si un pilote est plus rapide, cela ne sert à rien de lui fermer les portes si ce n'est d'encourir un accrochage ou une pénalité.

## 14) Respect envers l'équipe KARTING 51 :

Toute l'équipe de KARTING 51 fera le maximum pour la réussite de cet évènement.

Il y a une direction de course, qui est seule apte à juger des faits de course et à ce titre appliquer des sanctions.

Les arbitres sont les commissaires. Leur intégrité ne peut être mise en doute.

**Il faut toujours intégrer le fait qu'un arbitre peut se tromper ou ne pas voir un fait de course**

## Respect envers la mécanique :

La gestion de la mécanique est un point essentiel de la réussite de votre course.

Les meilleures équipes sont les plus rapides, tout en sachant ménager son matériel. Les écarts de temps au tour peuvent être très importants en fonction de l'usure du kart (pneu, embrayage...).

Un incident mécanique fait parti d'une course de sport mécanique : il faut l'accepter. Dans cet esprit, le Team Manager a un rôle primordial dans la gestion de son équipe : il reste le responsable du comportement de ses pilotes, mais également de celui de ses accompagnateurs.

## Pénalités

La sécurité en piste ou dans les stands est le facteur essentiel de réussite.

Pendant toute la durée de l'épreuve, toutes fautes réalisées par les concurrents tant sur la piste (accrochages, non-respect des drapeaux,...) qu'en dehors (vitesse excessive dans les stands, mauvais comportement,...) sont immédiatement sanctionnées par les Commissaires de KARTING 51.

*Les commissaires de KARTING 51 sont seuls juges de la gravité des fautes et des pénalités à appliquer : leur bonne foi et leur connaissance de la course ne peuvent être contestées.*

Le kart pénalisé est averti par un Drapeau Noir accompagné du Numéro du kart concerné.

Le pilote doit alors rentrer **OBLIGATOIREMENT** au tour suivant et se rendre directement dans la zone STOP & GO où il est immobilisé pendant la durée prévue.

Les sanctions vont de 30 secondes à 2 minutes, selon la gravité de la faute.

**Un comportement antisportif ou une récidive peut entraîner l'exclusion de l'épreuve (Sans pouvoir prétendre au remboursement de l'engagement).**

L'ensemble des pénalités évoquées est appliqué de la manière suivante :

**Faute légère :** 30 secondes, accrochage, refus de priorité. . .

**Faute grave :** 1 minute Accrochage important, non-respect des drapeaux, refus de pénalité, récidive d'une faute légère...

**Faute lourde :** 2 minutes avec changement de pilote obligatoire  
Comportement dangereux, absence de respect, récidive d'une faute grave